

AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 82 - JANVIER 1996

Monsieur le Président
de la Fédération départementale
des chasseurs

A l'attention du coordinateur SAGIR

Editorial

L'année 1996 a hélas très mal débuté pour la faune. Ceci expliquant cela, elle a par contre très bien commencé pour notre réseau. L'épisode de mortalité massive qui touche actuellement les pigeons ramiers a en effet été l'occasion de vérifier l'efficacité de SAGIR et l'amélioration de l'échange d'informations entre les divers membres du réseau. Quelques pesanteurs et erreurs d'aiguillage subsistent encore cependant ce qui vous vaudra une nouvel exposé sur le bon usage des fiches SAGIR.

Autres points positifs à porter au crédit de ce début d'année : l'arrivée des "cartes vertes", le démarrage prochain de l'étude "mortalité pigeons" financée par La Quinoléine ou encore la rencontre avec la Firme Bayer.

Un sommaire cosmopolite ce mois-ci avec des nouvelles d'outre-Atlantique sur le botulisme, d'outre-Manche et des antipodes sur la VHD et des informations plus hexagonales sur l'épizootie de piétin chez les bouquetins du Barga, des cas d'intoxication de sangliers dans le Doubs ou la réalisation d'une nouvelle enquête sur la brucellose de la faune sauvage en Aveyron.

Le CNEVA-Nancy n'est pas plus bavard qu'en décembre, Marc ARTOIS n'étant pas encore rentré des Kerguelen. Si les glaces ne le retiennent pas prisonnier, nous devrions retrouver son mot dès le mois prochain...

Avant de vous laisser enfin feuilleter ce numéro, je voudrais remercier tous ceux d'entre vous qui m'ont adressé leurs vœux. Merci pour cette convivialité, c'est ça aussi un réseau !

Vie du réseau

Les voilà ! Les premières cartes vertes nous ont été retournées par la Direction de la Nature et des Paysages. Certains d'entre vous les recevront en même temps que cette lettre. Je rappelle à cette occasion que tout titulaire de la carte verte devra faire un récapitulatif annuel de tous les animaux qu'il aura transportés (espèce, date, lieu de collecte, destination, diagnostic...). Ce bilan d'activité devra en effet être produit lors la demande de renouvellement.

Suite à la parution du bilan du premier "pentamestre" 1995, plusieurs coordinateurs m'ont fait part de leur surprise et de leur désapointement. Leur département ne figurait pas parmi ceux qui avaient fourni des données au réseau SAGIR alors qu'ils avaient fait effectuer plusieurs analyses ! Deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. 1. Le CNEVA-Nancy a eu quelques problèmes de saisie des fiches au début de l'année, ce qui a engendré un certain retard. Les données non publiées dans le bilan intermédiaire figureront alors dans la synthèse annuelle. 2. Certaines fiches n'atteignent pas le CNEVA. Il me faut dans ce cas rappeler encore une fois la destination des fiches SAGIR remises au laboratoire : l'exemplaire 1 (blanc) reste au laboratoire, l'exemplaire 2 (bleu) est envoyé avec les résultats de l'analyse au **laboratoire centralisateur qui est pour toutes les espèces le CNEVA-Nancy et non plus le CNEVA-Alfort**, lors de suspicion d'intoxication, l'exemplaire 3 (vert) est envoyé au laboratoire de toxicologie de l'Ecole Vétérinaire de Lyon avec les résultats des analyses.

Désormais, nul ne sera censé ignorer SAGIR ! Une présentation de notre réseau figurera en effet dans le Petit Livre Vert N°19 consacré aux aménagements de territoire pour le petit gibier.

Mortalités massives

Pigeons ramiers

Des mortalités massives sont observées chez les pigeons ramiers du centre de la France depuis la fin du mois de décembre. Selon les informations dont nous disposons, sont touchés les départements suivants : Oise, Val d'Oise, Yvelines, Eure & loir, Eure, Orne, Essonne, Seine & Marne, Yonne (zone limitrophe du Loiret), Loiret, Loir & Cher, Cher et Côtes d'Armor. Dans tous ces départements, le phénomène présente les mêmes caractéristiques. Les mortalités sont très localisées. Elles touchent de nombreux oiseaux à la fois, plusieurs milliers selon les estimations basées sur la découverte des cadavres (parfois jusqu'à 1 pour 5 Hectares). Les tableaux clinique et nécropsique sont constants : les pigeons ne fuient plus, certains tombent en vol, le pharynx et l'oesophage sont encombrés par une masse caséo-nécrotique blanc jaunâtre, le tube digestif est généralement vide en aval du jabot. La présence de cette masse qui peut obstruer totalement le pharynx explique les symptômes observés, la mort survenant par asphyxie et/ou inanition.

De nombreuses analyses ont été effectuées sur les pigeons amenées par les Fédérations par les LVD et les Ecoles Vétérinaires. Deux agents pathogènes ont été mis en évidence : des *Trichomonas* (protozoaires parasites des muqueuses) très souvent et, parfois, des *Candida* (champignons parasites responsables du "muguet"). Ces agents pathogènes sont fréquemment isolés sur les pigeons ; ils font partie des germes opportunistes qui se développent en cas de baisse de l'immunité. Cependant, vu leur mode de transmission (contact étroit) et leur faible résistance dans le milieu extérieur, ils peuvent difficilement expliquer à eux seuls les mortalités massives et simultanées que l'on constate actuellement.

Cependant, suite aux analyses effectuées dans des laboratoires spécialisés, l'hypothèse d'une épizootie d'origine virale (maladie de Newcastle ou variole aviaire) semble à présent devoir être écartée. La trichomonose, diagnostiquée par plusieurs LVD, le service d'anatomo-pathologie de l'Ecole Nationale vétérinaire de Nantes et le laboratoire d'histocytologie vétérinaire de Maisons-Alfort (privé), paraît donc devoir être retenue comme cause de ces mortalités. Reste maintenant à élucider pourquoi cette maladie, courante chez les pigeons et, somme toute, assez peu contagieuse, a pu provoquer en même temps des mortalités importantes dans plusieurs départements. Y aurait-il eu un facteur causant une diminution des défenses immunitaire commun à toutes les populations concernées (virus, carence...) ? Ou, en d'autres termes, si la trichomonose est bien la cause de la mort, quelle est la cause de la trichomonose ? Autant de questions qui restent sans réponse à ce jour. Toutes les informations que vous pourrez fournir sur les foyers observés dans vos départements nous aideront grandement à comprendre ce qui s'est passé.

Quelles mesures prophylactiques peut-on proposer ? D'évidence, il s'agit d'un phénomène contagieux puisque les mortalités apparaissent très localisées dans l'espace. La mesure la plus simple et la plus logique consiste donc à éviter le plus possible les concentrations de pigeons (sur les places d'agrillage par exemple). La chasse qui peut contribuer à la dispersion des bandes ne doit en aucun cas être découragée.

Enfin, pour répondre aux nombreuses et légitimes questions posées à ce sujet, les dangers pour l'homme sont négligeables. Le *Trichomonas* impliqué (*T. gallinae*) est spécifique des oiseaux. Il n'est donc pas pathogène pour l'homme que ce soit par manipulation ou même par consommation de la viande.

Botulisme

Cette maladie dont nous avons déjà abondamment parlé, a également frappé très sévèrement cette année outre-Atlantique. Au Mexique tout d'abord, où l'on a observé une mortalité massive chez la sauvagine du Réservoir Silva, situé au centre du Mexique.

On a d'abord cru que cette mortalité avait été provoquée par des toxines ou des polluants d'origine industrielle ou domestique. En fait, il s'est avéré que la cause principale de cette mortalité était le botulisme de type C. Au total, ce sont 40.000 oiseaux qui ont péri sur le réservoir Silva entre novembre 1994 et février 1995.

Au Canada ensuite, où le botulisme - de type C toujours, a provoqué une mortalité massive au lac Pakowki, situé au sud de l'état d'Alberta. Plus de 100.000 carcasses y ont été ramassées entre la mi-juillet et la fin octobre 1995 ! La mortalité totale a été estimée à environ 200.000 oiseaux (sarcelles d'hiver et canards pilets principalement). On enregistrait encore de nouveaux cas après le 17 octobre bien qu'un effort concerté de nettoyage ait été entrepris de la mi-juillet jusqu'à la fin septembre pour réduire le nombre d'asticots renfermant la toxine botulique. Le lac Pakowki avait déjà connu un épisode similaire en 1994. On y avait alors ramassé 31.517 cadavres.

Sources : Bulletin du Centre de la santé de la Faune, Vol. 3 - hiver 1995-1996, N° 3. Publié par le Centre Canadien Coopératif de la Santé de la Faune

N.D.L.R. : La persistance du botulisme sur le lac Pakowki en automne n'est pas sans rappeler ce que l'on a observé sur les lacs de Grand Lieu et de Créteil. L'hypothèse des canadiens pour expliquer la permanence de la maladie en absence de conditions climatiques favorables, diffère cependant légèrement de celle que nous avons émise dans les Lettres précédentes. Pour Ted LEIGHTON du Centre Canadien Coopératif de la Santé de la Faune : " [...] il [nous] semble que la source de toxine la plus importante pour les oiseaux soit les asticots provenant de n'importe quelle espèce dans lesquelles le Clostridium botulinum se cultive et élabore la toxine. Il est possible aussi que les autres espèces d'invertébrés qui se nourrissent des mêmes cadavres soient toxiques aussi. Ici, les épizooties de botulisme s'éteignent quand la température maximale quotidienne baisse à environ 15°C ou moins. Cette température est la limite d'activité des mouches qui pondent leurs oeufs sur les cadavres.

Bien que la toxine ne se forme qu'à une température assez élevée (35°C), mon collègue [Gary WOBESER] a mis en évidence que l'activité des asticots dans les cadavres peut élever la température intérieure à 35°C même si la température extérieure est beaucoup plus basse (10-20°C). De temps en temps, il arrive ici des épizooties de botulisme au printemps, saison sans mouches et sans asticots.

La maladie arrive toujours chez les canards qui plongent : surtout les fuligules. L'hypothèse : ces épizooties s'expliquent par le fait que la toxine élaborée l'été ou l'automne dernier a persisté, probablement dans les cadavres d'oiseaux coulés au fond du lac et/ou dans les invertébrés du fond (asticots ou autres) [...]."

Intoxications

L'étude sur la toxicité du **PROMET CS 400®** (furathiocarbe) en nature financée par la QUINOLEINE va bientôt débiter. Elle vise à objectiver le rôle du furathiocarbe dans les mortalités de pigeons. Pour ce faire, comme l'annonçait la Lettre SAGIR du mois d'octobre, la QUINOLEINE financera les analyses effectuées par les LVD et le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon sur les pigeons trouvés morts dont la cause de mortalité n'est pas évidente (ce qui exclue tous les cas de trichomonose actuels). Une enveloppe de 2.000 F par département est prévue pour les analyses bactériologiques et parasitologiques. Les analyses toxicologiques effectuées par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon seront prises en charge à concurrence de 40.000 F (soit environ 200 pigeons). Cette étude concerne les départements suivants : Nord, Pas de Calais, Somme, Oise, Aisne, Ardennes, Marne, Aube, Yonne, Côte d'Or, Seine Maritime, Eure, Calvados, Seine & Marne, Yvelines, Val d'Oise, Essonne, Eure & Loir, Loiret, Loir & Cher, Cher et Puy de Dôme. Les coordinateurs SAGIR de ces départements doivent donc être particulièrement vigilants, organiser le ramassage le plus exhaustif possible des cadavres de pigeons et déterminer ceux qui entreront dans le cadre de cette étude.

Des informations les plus précises possible sur la répartition et l'importance des populations de pigeons sont également souhaitées. Cette étude qui pourrait amener à reconsidérer l'utilisation d'un produit phytosanitaire, est particulièrement importante. Je compte beaucoup sur vous, sa réussite dépend de votre collaboration. Vous pouvez me contacter pour tout renseignement complémentaire concernant cette étude.

Quoique les mortalités de perdrix dues au GAUCHO®, se soient achevées, le dossier n'est pas refermé. L'affaire suit son cours au plus haut niveau puisque le Ministère de l'Agriculture a été saisi à ce propos par le Ministère de l'Environnement le 27 décembre. La rencontre que j'ai eu avec M. Klaus STURM, Directeur du département technique de BAYER, le 29 janvier, constitue un autre progrès important de ce dossier. M. STURM a déclaré que sa Firma accordait beaucoup d'importance aux mortalités de perdrix constatées dans l'Eure et Loir et la Marne durant l'automne dernier (ce que son déplacement à Saint Benoist confirme) et menait actuellement des recherches pour comprendre ce qui s'était passé. Nous avons échangé les informations dont nous disposions et envisagé quelques pistes pouvant expliquer les mortalités et leur répartition géographique. A l'issue de l'entrevue, il a été décidé d'organiser une réunion à laquelle participeraient M. STURM et le spécialiste écotoxicologie de BAYER, les représentants du laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon et moi-même. Cette réunion qui n'est pas sans rappeler celle qui s'était tenue pour le furathiocarbe, aura lieu vraisemblablement au siège de la firme en avril. Elle pourrait fort bien déboucher sur la mise en oeuvre d'une étude réalisée en partenariat par l'ENVL, BAYER et le réseau SAGIR.

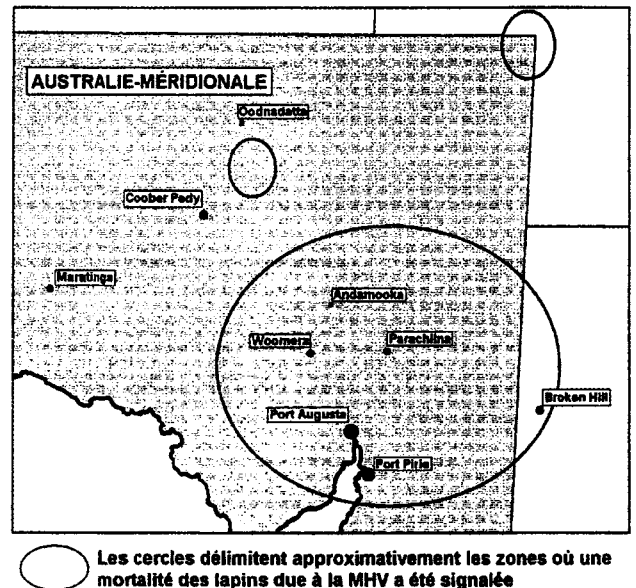
Autre traitement phytosanitaire fréquemment mis en cause pour ses conséquences sur la faune sauvage, la lutte contre les campagnols terrestres à l'aide d'anticoagulants a encore été responsable de la mort de deux sangliers dans le Doubs en décembre. Les deux animaux ont succombé à une intoxication à la Bromadiolone.

Pour conclure cette rubrique, sachez que l'utilisation de la plupart des formes de **carbofuran** (insecticide) a été interdite au Canada en décembre dernier. Comme le dit Ted LEIGHTON, qui nous a fourni cette information : "*Un cadeau de Noël pour les oiseaux, mais les agriculteurs commencent à se plaindre à haute voix*".

Santé animale

La VHD gagne du terrain

En Australie tout d'abord où le virus de la maladie hémorragique virale du lapin introduit à titre expérimental dans des enclos de l'île de Wardang continue sa progression foudroyante. Après avoir traversé (mystérieusement ?) 4 Km d'océan, il s'est propagé à l'Etat d'Australie Méridionale puis à l'ouest de la Nouvelle Galles du Sud et au sud-ouest du Queensland (Cf. Carte). Ceci au grand désappointement des scientifiques et des écologistes mais à la grande joie des fermiers australiens.



Source : Office International des Epizooties - Informations Sanitaires, Vol. 8 - N° 45 du 22 décembre 1995

Au Royaume Uni ensuite où l'arrivée de la maladie en Ecosse et en Irlande est signalée par deux publications*. Dans les deux cas, les particules virales ont été identifiées en microscopie électronique.

En Ecosse, un lapin sauvage a été trouvé porteur de la maladie à une soixantaine de kilomètres de l'élevage touché où le foyer semble avoir débuté à la mi-octobre. Dans les deux cas, les auteurs notent que les lésions hémorragiques ne dominent pas le tableau nécropsique. Au Royaume Uni, la VHD a été signalée pour la première fois en Angleterre en 1992.

* "Rabbit haemorrhagic disease in Scotland", IAP Patterson, FE Howie, *Vet. Rec.* 11/11/1995, p. 523
 "Rabbit haemorrhagic disease in Ireland", M Collery et al., *Vet. Rec.* 18/11/1995, p. 547.

(Reproduit avec l'aimable autorisation des Editions du Point Vétérinaire)

Du piétin chez les bouquetins

Il ne s'agit pas du titre du dernier San Antonio, mais bien d'une maladie qui touche la population de bouquetins du Massif du Bargy (74). Le piétin, affection bien connue des éleveurs de moutons, est due à des bactéries (*Spherophorus necrophorus* notamment). Il se traduit par une inflammation de l'espace interdigité et de la couronne (région située à la périphérie de l'onglon) entraînant des boiteries, voire des incapacités à se déplacer. Ce sont les symptômes que l'on observe sur la population de bouquetins du Bargy estimée à 250-280 têtes. Au moins 10 bouquetins sont déjà morts à la suite de déboitements causés par les difficultés locomotrices. Entre 15 et 20 animaux, des mâles âgés de 8 à 11 ans essentiellement, ne peuvent plus se déplacer. D'autres (20-30) présentent des boiteries. C'est la première fois que cette maladie est décrite chez les bouquetins sauvages en France. La maladie touche aussi la Suisse, Patrick BOUJON, vétérinaire à l'Institut Galli-Valerio de Lausanne y signale le même phénomène sur des bouquetins de la région de Château d'Oex.

Les ovins, venus en transhumance sur la Bargy cet été y ont beaucoup souffert du piétin, disséminant ainsi les bactéries dans le sol. Les conditions météorologiques clémentes ont sans doute favorisé la conservation des bactéries et par suite l'expression clinique de la maladie chez les bouquetins.

Les suisses ont décidé d'abattre les animaux atteints pour limiter la propagation de la maladie. Cette mesure n'a pas été envisagée en France.

Certains ont par contre pensé qu'il serait intéressant de soigner les animaux malades par une antibiothérapie et un parage des onglons.

Sources : Dominique GAUTHIER LVD 73, Philippe GIBERT, vétérinaire vacataire CNERA faune de Montagne, Ryck HUBOUX, SDG 74..

N.D.L.R. : Sans tenir compte des problèmes économiques, techniques et logistiques que cette opération suppose, le traitement des malades ne constitue pas une solution pertinente. Contribuant à une artificialisation du milieu, il diminue la résistance de la faune sauvage aux agents infectieux et va à l'encontre de la sélection naturelle. La mise en oeuvre d'un traitement ne doit donc pas être recommandée d'autant plus qu'en cas de retour du froid et de la neige, on peut raisonnablement s'attendre à une extinction naturelle du foyer. En revanche, dans la mesure où il est plus que probable que la contamination du milieu est d'origine ovine, il serait judicieux d'intervenir en amont en améliorant le statut sanitaire des troupeaux transhumants. Cette action aurait un impact non seulement sur le piétin, mais aussi sur d'autres maladies infectieuses (brucellose) et parasitaires.

Le coin des coordinateurs

Bernard BLANCHY, coordinateur SAGIR de l'Aveyron, nous informe que pour la saison cynégétique 95/96, la FDC 12 a lancé une enquête de dépistage de la brucellose à grande échelle sur chevreuils, cerfs et mouflons. 400 tubes ont été distribués aux chasseurs en début de saison. Cette enquête a bien fonctionné puisque 300 tubes ont d'ores et déjà été retournés. Une douzaine de prélèvements hémolysés, n'ont pu faire l'objet d'analyse (épreuve à l'antigène tamponné). Tous les échantillons analysables se sont révélés séronégatifs. Encore une étude qui confirme le statut très satisfaisant de la faune sauvage vis à vis de la brucellose.

François LAMARQUE
Division Préservation de la Faune
Office National de la Chasse